

ÉCOLE MATERNELLE EUGÈNE BANNIER À GANNAT

Auvergne-Rhône-Alpes, département de l'Allier (03)
Commune de 5 684 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Gannat

Les autres acteurs :

Architectes : cabinet Brun - Ouvrai
Architectes

Le projet en bref :

- Isolation, refonte des salles et des plafonds
- Extension de 200 m² pour l'installation d'un réfectoire, d'une salle de motricité et de 2 dortoirs
- Ventilation double flux
- Végétalisation des extérieurs

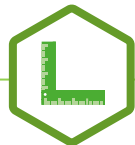
Les points forts :

#label BBC rénovation #réorganisation fonctionnelle #implication des usagers



19e

Période de construction du bâtiment



700 M²

Surface rénovée du bâtiment (hors extension)



135

Élèves au sein de l'école



60 %

Economie d'énergie visée



1,35 M€ HT

Montant total prévisionnel des opérations



VÉRONIQUE
POUZADOUX

Maire de Gannat

Quelle est l'ambition qui motive cette initiative ?

La priorité du projet est d'assurer le bien-être des enfants, des enseignants et des équipes qui gravitent autour de l'établissement, en répondant à leurs besoins, de l'enseignement à la restauration en passant par la récréation. Ce projet s'inscrit aussi dans une gestion intelligente du patrimoine immobilier de la commune. Concrètement, face aux différents défis, aléas climatiques, santé scolaire, nous réorganisons et rénovons les écoles.

Quels ont été les travaux entrepris ?

Nous avons rénové 700 m² et prolongé la superficie de l'école de 200 m². L'ensemble du bâtiment a été isolé, nous avons refait les sols, les plafonds et installé un système de ventilation double flux, qui adapte l'air frais de l'extérieur à la température de l'air aspiré de l'intérieur, créant un courant d'air renouvelé qui ne soit pas trop froid. Ces efforts nous ont permis d'obtenir le label Qualité Air.

Quels conseils pourriez-vous donner à une collectivité qui souhaite rénover son école ?

Un premier conseil serait de se rapprocher de la Banque des Territoires, qui propose une ingénierie spécialisée allant du financement à l'accompagnement énergétique. Il est également essentiel d'associer très tôt les services de l'Education nationale, notamment sur les enjeux liés à la carte scolaire, afin d'adapter le projet aux besoins réels. Enfin, bien planifier en amont permet d'entendre l'ensemble des parties prenantes et de répondre à leurs attentes.

La bonne idée

La concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire permet de mieux cerner les modalités autour du projet, en matière d'aides notamment.

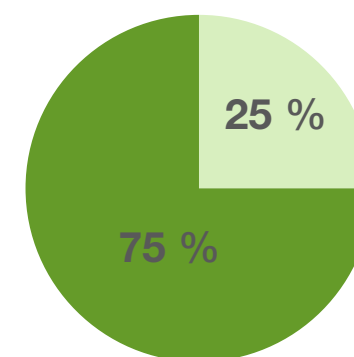


Et demain ?

Notre ambition plus globale est d'employer les économies que ce projet va réaliser - d'énergie, de fonctionnement et de financement - pour investir dans le service public.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,35 M€ HT. Il est financé par un prêt de 332 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est d'1,02 M€ (715 041€ du Fonds vert et de DETR, 185 512€ du FEDER et 117 956€ du Département).



■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

